

Terrain de la hussonnière

L'achat de la parcelle va être réalisé début octobre permettant la vente dans les mois à venir de deux parcelles à bâtir. Le conseil a validé le prix de vente du terrain faisant partie de la carte communale (8€/m2)

Société Civile d'exploitation Agricole des Mesleries

Le conseil donne un avis favorable à l'extension de l'élevage de veaux de boucherie.(Il sera produit 706 veaux par an et 20 bovins viande ; l'atelier de vaches laitière est supprimé.)

Frais de fonctionnement de l'école de St Pois

Il sera versé 9 948 € à la commune de St Pois pour 6 enfants en maternelle (994 € par enfant) et 8 enfants en primaire (498 € par enfant) de participation aux frais de scolarité pour l'année scolaire 2016-2017.

La commune de St Laurent de Cuves avait 50 enfants de 3 à 11 ans scolarisés au cours de l'année scolaire 2016-2017 représentant un budget total de 39 899 €.

Modification des statuts du Syndicat Départemental d'Electrification de la Manche (SDEM)

Depuis l'intégration de la communauté de communes du Val de Sée dans la communauté d'agglomération Mont St Michel Normandie, les communes ont repris la compétence de l'électrification rurale.

Le SDEM qui gère cette compétence propose une modification de ses statuts et demande à toutes les collectivités membres leur avis pour l'adhésion de la commune de Torigny les villes d'une part et l'ajout de la compétence : Infrastructure de recharge à l'usage de véhicules au gaz ou à l'hydrogène.

Le conseil valide ces deux nouveaux points.

Contrat d'assurance ALLIANZ

Suite à une mise en concurrence, Mr SOUCHU responsable de l'agence ALLIANZ de St Pois a proposé un nouveau contrat d'assurance pour les immeubles communaux et la protection juridique. Le conseil donne son accord pour ce nouveau contrat permettant une économie importante.

Divers

_ Il sera acheté un drapeau avec le logo de la communauté d'agglomération et un drapeau aux couleurs de l'Europe.

_ Le conseil charge Mr le Maire de demander des devis pour équiper le logement 21 rue principale d'un poêle à bois.

_ Les personnes domiciliées dans la commune et âgées de 65 ans et plus recevront une invitation pour le repas des aînés fixé au dimanche 22 octobre.

_ L'unique commerce de notre commune peut vous proposer tous les jeux de la loterie nationale.

_ En cette période d'ensilage de maïs et pour tous les autres travaux laissant de la terre sur les routes, nous demandons aux agriculteurs de nettoyer les voies de circulation afin d'éviter les conflits et accidents. Merci aux automobilistes de leur laisser le temps de procéder à ce nettoyage dans de bonnes conditions de sécurité.